



S.I.R.G.E.A.
Syndicat Intercommunal
de la Région de Guénange
pour l'Eau et l'Assainissement

2014/09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**REUNION DU 8 AVRIL 2015
A 17 HEURES 30**

L'an deux mil quinze, le huit avril à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs, **BALLAND Eric**, **BELKACEM Smaïl**, **Mme NEIGER Claudine**, **UNTEREINER Alain** (délégués de Guénange), **CAFFENNE Henri**, **NOËL Guy** (délégués de Bertrange), **BECKER Marcel**, **Mme MORREALE Joséphine**, (délégués de Bousse), **DEVILLE Benjamin** (délégué de RURANGE lès THIONVILLE).

PROCURATION de M. AUZANNEAU Patrick à M. BELKACEM Smaïl
PROCURATION de M. LA VAULLEE Jean-Pierre à M. BALLAND Eric
PROCURATION de M. LEUBE Michel à M. UNTEREINER Alain
PROCURATION de M. KOWALCZYK Pierre à M. BECKER Marcel
PROCURATION de M ROSAIRE Pierre à M. DEVILLE Benjamin

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.


➤ **OBJET** : Budget Primitif 2015 (service de l'assainissement)

Le Conseil syndical,

DECIDE à l'unanimité des présents d'approuver le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre de la manière suivante :

EXPLOITATION	1 052 312.00 €
INVESTISSEMENT	1 570 864.00 €

POUR COPIE CONFORME
A Guénange, le 8 AVRIL 2015
Le Président,

 **S.I.R.G.E.A.**
Syndicat Intercommunal
de la Région de Guénange
pour l'Eau et l'Assainissement





S.I.R.G.E.A.
Syndicat Intercommunal
de la Région de Guénange
pour l'Eau et l'Assainissement

2014/10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 8 AVRIL 2015 A 17 HEURES 30

L'an deux mil quinze, le huit avril à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs, **BALLAND Eric**, **BELKACEM Smaïl**, **Mme NEIGER Claudine**, **UNTEREINER Alain** (délégués de Guénange), **CAFFENNE Henri**, **NOËL Guy** (délégués de Bertrange), **BECKER Marcel**, **Mme MORREALE Joséphine**, (délégués de Bousse), **DEVILLE Benjamin** (délégué de RURANGE lès THIONVILLE).

PROCURATION de M. AUZANNEAU Patrick à M. BELKACEM Smaïl
PROCURATION de M. LA VAULLEE Jean-Pierre à M. BALLAND Eric
PROCURATION de M. LEUBE Michel à M. UNTEREINER Alain
PROCURATION de M. KOWALCZYK Pierre à M. BECKER Marcel
PROCURATION de M ROSAIRE Pierre à M. DEVILLE Benjamin

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

➤ **OBJET** : Budget Primitif 2015 (service de l'eau)

Le Conseil syndical,

DECIDE à l'unanimité des présents d'approuver le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre de la manière suivante :

EXPLOITATION	465 741.00 €
INVESTISSEMENT	592 140.00 €

POUR COPIE CONFORME
A Guénange, le 8 AVRIL 2015
Le Président,

 **S.I.R.G.E.A.**
Syndicat Intercommunal
de la Région de Guénange
pour l'Eau et l'Assainissement





S.I.R.G.E.A
Syndicat Intercommunal
de la Région de Guénange
pour l'Eau et l'Assainissement

2015/11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 8 AVRIL 2015
A 17 HEURES 30

L'an deux mil quinze, le huit avril à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs, BALLAND Eric, BELKACEM Smaïl, Mme NEIGER Claudine, UNTEREINER Alain (délégués de Guénange), CAFFENNE Henri, NOËL Guy (délégués de Bertrange), BECKER Marcel, Mme MORREALE Joséphine, (délégués de Bousse), DEVILLE Benjamin (délégué de RURANGE lès THIONVILLE).

PROCURATION de M. AUZANNEAU Patrick à M. BELKACEM Smaïl
PROCURATION de M. LA VAULLEE Jean-Pierre à M. BALLAND Eric
PROCURATION de M. LEUBE Michel à M. UNTEREINER Alain
PROCURATION de M. KOWALCZYK Pierre à M. BECKER Marcel
PROCURATION de M ROSAIRE Pierre à M. DEVILLE Benjamin

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

OBJET : réalisation d'un emprunt de 500 000 €.

Monsieur le Président EXPOSE que pour le financement des travaux de la rue Joliot Curie à Rurange, le syndicat doit recourir à un emprunt d'un montant de 500 000 EUR.

Le comité syndical après avoir pris connaissance en tous ses termes de la proposition établie par la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne Ardennes, banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, et après en avoir délibéré,
DECIDE

De RETENIR la proposition de financement en date du 19 mars 2015 établie par la Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne Ardenne

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PRET :

Montant : 500 000.00 € (cinq cent mille euros).

Durée : 10 ans

Objet du prêt : Travaux d'assainissement rue Joliot Curie à Rurange les Thionville

CONDITIONS FINANCIERES :

Taux fixe : 1.76 %

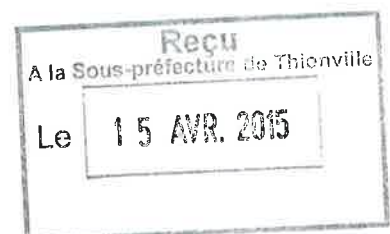
Frais de dossier : 500 €

ECHEANCE

Périodicité : trimestrielle

Montant de l'échéance : 13 659.66 €

Amortissement : progressif



Etendue des pouvoirs du signataire

Monsieur Eric BALLAND, président du Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour l'eau et l'assainissement est autorisé à signer le contrat de prêt et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

POUR COPIE CONFORME

A Guénange, le 8 avril 2015

Le Président,



S.I.R.G.E.A.
Syndicat Intercommunal
de la Région de Guénange
pour l'Eau et l'Assainissement